

Interpellation no **3.05/10**

Le Conseil Communal a-t-il une stratégie en cas de dérapage de forcenés ?

Les événements du psychodrame sanglant récent de Bienne montrent que les risques de dérapages violents d'individus en rupture sociale, submergés par les dettes, quérulents, opposants à toute aide ou perturbés psychiquement sont un risque peut-être de plus en plus évident, grâce aussi peut-être à l'effet amplificateur et contagieux des medias.

Combien de situations à risques la Commune compte-t-elle ?

La Commune a-t-elle des indicateurs de risque. Si oui lesquels?

Quelle est sa stratégie d'intervention en cas de crise semblable à celle de Bienne ?

Merci de bien vouloir nous informer.

Pour le Groupe UDC Dominique Baettig

